PV du Conseil Municipal du Lauzet-Ubaye du 28 août 2024

Date de la convocation : 20 août 2024
Membres en fonction : 11
Membres présents : 7
Membres absents représentés : 1
Membres absents : 3
Sous la Présidence de Madame Agnès PIGNATEL, Maire.

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 août à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune du Lauzet-Ubaye dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Agnès PIGNATEL, Maire.

MEMBRES PRESENTS *:* Mme Agnès PIGNATEL, M. Manuel SICELLO, M. Gérard HERMELIN, Mme Martine DOU-CHABAS, M. Jean-Michel RONDON, Mme Françoise BRUN, M. Richard FABRE

MEMBRES ABSENTS REPRESENTES : Mme Michèle FINAUD-PICCA donne pouvoir à M. Manuel SICELLO
MEMBRES ABSENTS EXCUSES : M. William CHABERT, M. Baptiste PARISIO, M. Fabrice ARDISSON

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 20h30.
M. Manuel SICELLO est désigné secrétaire de séance

L'ordre du jour suivant est abordé :

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

1. **APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF A LA RESTITUTION DE COMPETENCE TOURISME A LA COMMUNE D'UVERNET-FOURS**
2. **DM N°2 – BUDGET COMMUNE**
3. **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 04 : MISE EN PLACE DE COMPTEUR DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION AU SEUIL**
4. **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 04 : ADDUCTION D'EAU A CHAMPANASTAIS**
5. **QUESTIONS DIVERSES**

*** PV du conseil municipal du 11 juillet 2024 :**
Des modifications doivent être apportées

1. APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF A LA RESTITUTION DE COMPETENCE TOURISME A LA COMMUNE D'UVERNET-FOURS

Les élus ont pris connaissance :

- du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui s'est réunie 3 juin 2024 pour étudier l'évaluation des charges transférées sur la restitution de la compétence Tourisme à la commune d'Uvernet-Fours ;
- du rapport transmis par la Communauté de Communes Vallée de l''Ubaye Serre-Ponçon le 3 juin 2024 ;

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conclusions du rapport de la CLECT :
VOTE :
Pour : 6
Contre :
Abstention : 2
Mme Martine DOU-CHABS et Mme Françoise BRUN
Adopté à la majorité des membres présents.

2. DM n°2 – BUDGET COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	***OPERATION***	***ARTICLE***	***OBJET***	***MONTANT***
11		60633	Fourniture de voirie	+ 700,00 €
11		6184	Versement à des organismes de formation	+ 800,00 €
11		6231	Annonces et insertions	+ 1 800,00 €
11		6232	Fêtes et cérémonies	+ 4 500,00 €
11		6288	Autres	+ 1 500,00 €
65		65748	Sub Autres personnes de droit privé	+ 900,00 €
66		6615	Intérêts des comptes courants	+ 1 100,00 €
			TOTAL	***+ 11 300,00 €***

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	***OPERATION***	***ARTICLE***	***OBJET***	***MONTANT***
75		75888	Produits de gestion courante	+ 11 300,00 €
			TOTAL	***+ 11 300,00 €***

VOTE :
Pour : 8
Contre :
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité.

3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 04 : MISE EN PLACE DE COMPTEUR DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION AU SEUIL

Mme le Maire rappelle que la commune doit pouvoir quantifier les flux d'eau conformément aux exigences règlementaires en installant ces compteurs ;
il convient de délibérer pour la demande de subvention auprès du Conseil Départemental 04 pour la réalisation de ces travaux d'un montant HT de 6 170.00 €,
Afin de réaliser les travaux, la commune va déposer une demande d'aide Financière auprès du Conseil Départemental 04 :

Plan de financement :

DEPENSES	6 170,00 € HT
RECETTES	
Subvention Départemental 04 (70%)	4 319,19 €
Autofinancement (30%)	1 851,00 €
Total des recettes	6 170,00 € HT

VOTE :
Pour : 8
Contre :
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité.

4. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 04 : ADDUCTION D'EAU A CHAMPANASTAIS

Mme le Maire expose qu'il convient de reprendre une nouvelle délibération à la demande du Conseil Départemental 04 pour modifier le taux de prise en charge par le département 04 à 70 % ;

Plan de financement modifié :

DEPENSES	25 300,00 € HT
RECETTES	
Subvention Département 04 (70%)	17 710,00 €
Autofinancement (30 %)	7 590,00 €
Total des recettes	25 300,00 € HT

VOTE :
Pour : 8
Contre :
Abstention : 0
Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Éclairage Public

- Madame le Maire a répondu à Madame Dou concernant l'éclairage public. Il ne sera éteint que lorsque les lieux les plus dangereux seront sécurisés.
- La route CD900 doit rester éclairée régulièrement pour des raisons de sécurité.
- En cas d'incendie nécessitant une évacuation, il est crucial que les rues du village soient rapidement éclairables. Les moyens actuels sont insuffisants pour une extinction partielle.

Incivilités et mise en danger au Lac

- Malgré les rappels récurrents, certaines personnes ne semblent pas comprendre les dangers qu'il y a à utiliser les arbres comme plongeoir. Madame le Maire rappelle que le 9 août une branche du saule proche de la buvette a cédé sous le poids de 3 adolescents qui auraient pu être gravement blessés, elle a demandé que la branche dangereuse soit immédiatement retirée, ce qui était fait le lendemain matin.
- Les arbres utilisés fréquemment se dégradent et cèdent à force. Malgré l'arrêté en vigueur, des personnes continuent à se mettre en danger et nous ne pouvons pas barrer le passage ! Quelles solutions apporter au problème ? (ponton pour plonger avec surveillant supplémentaire ?)

Problème d'Eau à Champanastaïs

- La ferme agricole utilise l'eau de manière inappropriée, malgré les rappels sur le fait que l'eau est en priorité réservée à l'usage domestique.
- Un arrêté est envisagé en collaboration avec la Chambre d'agriculture pour résoudre ce conflit.

Chiens de Protection à Champanastaïs

- Des incidents impliquant des chiens de protection non contrôlés ont eu lieu, incluant une grave morsure.
- Un arrêté est en cours de rédaction pour réguler la présence des chiens près des habitations.

Animations Estivales

- Madame le Maire adresse ses chaleureux remerciements à tous les participants et organisateurs des animations estivales. Cet été a été riche en animations et évènements : vide-grenier, concert de l'orchestre Musc, expositions, conférence, programmation du musée et illumination du lac et la fête du Lauzet.

Fontaine du Villard

- La fontaine du Villard a été remise en place grâce à l'aide de Jean-Luc et Didier, nouveau membre de l'équipe technique pour l'été.

Personnel communal

Madame le Maire a annoncé le départ de Chanda BY qui quitte la Vallée pour raison privée. Son passage en mairie a été très apprécié autant par ses collègues de travail, par les élus et les habitants qui ont échangé avec elle.

Convention du Col Bas avec la commune de Montclar

- Françoise Brun demande quelle solution prendre pour la convention du Col Bas et pour résoudre la solution sans bail signé. Martine Dou rappelle que la commune de Montclar a refusé de signer l'avenant pour la saison estivale passée bien que MDS ait exploité le site. Mme le maire confirme qu'effectivement le bail est ainsi caduque. Elle fait part des remarques de l'écogarde, la réunion de bilan proposée ne sera pas confirmée. On constate que MDS n'a pas respecté les jours d'ouverture autorisés. Martine Dou souhaiterait dans l'intérêt de la commune qu'un courrier recommandé soit adressé à Montclar pour préciser que le bail est rompu.
Mme le maire posera la question à notre conseiller juridique et confirme avoir déjà averti la commune de Montclar de la caducité du bail.
- Martine Dou souhaite à ce que la commune intervienne pour faire nettoyer autour de la cabane du lac (vieille dameuse, vieilles cabines...etc)

Local épicerie :

- Plusieurs élus ont été alertés cet été sur le problème de températures élevées dans le local de l'épicerie.
Une solution technique doit être mise en place pour diminuer la température du local.

Divers

- Jean-Michel Rondon souhaiterait une fin de travaux à la chapelle de Costeplane (reprise crépis intérieur), un devis avait été demandé aux Gabions ou alors faire jouer la garantie décennale de Guérin afin que cette chapelle puisse être remis en état.
- Afin de pouvoir utiliser le terrain de foot, Jean-Michel Rondon demande à ce qu'on respecte le non stationnement dessus. Il rappelle qu'il avait été évoqué l'achat de petites cages de foot. Mme le maire répond qu'elles doivent être commandées.
- Jean-Michel Rondon remonte les mécontentements des usagers de la buvette (non-respect du contrat sur les heures d'ouverture, sur l'entretien extérieur, etc...).
- Les travaux du cimetière ont été réalisés en septembre, Françoise Brun et Martine Dou demandent des précisions sur les bois debouts : c'est l'entreprise qui a proposé ces matériaux.